



Fondation des petits frères des Pauvres

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



COMPREND
« L'ESSENTIEL »
DE L'ANNÉE
2013

SOMMAIRE

La Fondation des petits frères des Pauvres	3 à 10
Chiffres et dates clés	3
Le mot du Président	4
10 ans de la Fondation	5
Histoire, mission, action	6
Bénévoles et salariés : un travail d'équipe	7
Actions financées directement par la Fondation	8 et 9

La Fondation Bersabée	10 à 14
Histoire, mission, action, activités, perspectives	10
Bénévoles et salariés : agir en concertation	11
Le parcours locatif	12
Loger les personnes âgées vulnérables	13
Carte du patrimoine - La Fondation en chiffres	14

La Fondation Philippe Othenin-Girard	15
---	-----------

La Fondation Mireille et Pierre Landrieu	16
---	-----------

La Fondation UTB	17
-------------------------	-----------

La Fondation Lecordier pour les femmes SDF	18
---	-----------

La Fondation Louise Roulin	19
-----------------------------------	-----------

Agir aux côtés de la Fondation des petits frères des Pauvres	20 à 23
Créer votre Fondation sous égide	20 et 21
Soutenir la Fondation des petits frères des Pauvres	20 et 21
Témoignages	22
Conseil d'administration et Comité des placements	23

L'essentiel	Encart
--------------------	---------------

1977

Création par l'Association les petits frères des Pauvres de « Bersabée - Fondation des petits frères des Pauvres »

2003

Changement de nom et de statuts : elle devient fondation abritante sous le nom de « Fondation des petits frères des Pauvres »
La Fondation Bersabée en devient la 1ère fondation abritée

2005

Création de la Fondation Philippe Othenin-Girard

13 salariés

11,1 millions d'euros
de ressources globales dont

4,4 millions d'euros
pour les fondations
abritées

La Fondation des petits frères des Pauvres : la seule fondation en France **entièrement dédiée à la cause des personnes âgées, isolées, démunies.**

Forte de l'**expertise terrain de son association fondatrice**, qui accompagne au quotidien depuis 1946 les personnes âgées isolées en recréant du lien social, la Fondation des petits frères des Pauvres a pour but de **fédérer tous ceux qui luttent pour redonner confiance et dignité aux personnes âgées, isolées, malades, démunies ou aux hommes et femmes de plus de 50 ans en très grande précarité.**

Grâce au soutien de ses donateurs, la Fondation finance donc prioritairement l'Association les petits frères des Pauvres mais aussi des associations partenaires, œuvrant dans le même but.

Sa première fondation abritée, la Fondation Bersabée, offre aux personnes accompagnées par l'association **des solutions de logement adaptées à leurs besoins et à leurs ressources et favorisant leur autonomie.**

Ses fondateurs de fondations abritées lui permettent d'aller encore plus loin dans des champs d'actions spécifiques : femmes vieillissantes à la rue, accompagnement en fin de vie et soins palliatifs, maladie d'Alzheimer touchant des personnes relativement jeunes....

Ses valeurs sont celles des petits frères des Pauvres : valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine, respect de la liberté individuelle, fraternité et fidélité.

2006

Création de la Fondation
Mireille et Pierre Landrieu

2007

Création de la Fondation
UTB

2010

Création de la Fondation Lecordier
Création de la Fondation Louise Roulin
Création de la Fondation Georges Brichler
(dissoute en 2013)

**« Avec
les plus pauvres,**

**vivre la
fraternité. »**

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers amis,

Le 12 décembre 2013, nous avons fêté le 10^e anniversaire de la Fondation des petits frères des Pauvres. Temps du bilan, bien sûr, mais aussi temps de la réflexion pour orienter l'avenir. Au cours de cette année, après des échanges approfondis avec notre association fondatrice, nous avons clarifié notre positionnement et précisé nos missions spécifiques :

- amplifier l'action de l'Association les petits frères des Pauvres en finançant certains de ses programmes et accroître sa visibilité en finançant certains de ses partenaires,*
- répondre à de nouveaux besoins soulignés par l'association,*
- travailler en amont pour identifier les nouveaux publics à accompagner (financement d'études),*
- devenir un lieu ressource pour proposer et financer des réponses aux besoins émergents.*

Le présent rapport annuel illustre bien comment la fondation intervient sur des terrains nouveaux et comment elle souhaite se développer.

Cette année, la fondation abritante a financé 7 projets au profit de partenaires extérieurs partageant les valeurs des petits frères des Pauvres.

A l'initiative de leurs comités de gestion, nos 6 fondations sous égide ont poursuivi et amplifié leurs aides aux équipes d'actions de l'association ou à des intervenants extérieurs.

Nous avons mis en place un comité des placements, composé de membres indépendants bénévoles ayant des compétences reconnues, qui nous proposeront les meilleurs choix de placements (y compris immobiliers), contribuant ainsi à renforcer notre assise financière et nos moyens d'action.

Tout cela a été rendu possible grâce à la générosité de nos donateurs et fondateurs, générosité en forte augmentation cette année. Qu'ils découvrent dans ce rapport ce que, grâce à eux, avec eux et avec tous les bénévoles et salariés, nous nous efforçons de faire au quotidien, pour que les plus démunis puissent recevoir écoute, compréhension et reconnaissance de leur dignité.

FRANÇOIS DÉVÉ

PRÉSIDENT DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES



10 ANS DE LA FONDATION

2003 - 2013 : 10 ANS D'ACTION DE LA FONDATION AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS



les petits frères
des Pauvres
Fondation



Le 12 décembre 2013, nous avons fêté les 10 ans de la mutation de la Fondation Bersabée en fondation abritante. Occasion de rencontre pour l'ensemble des équipes salariées et bénévoles de la fondation, avec ses fondateurs de fondations abritées et de nombreux responsables de l'association.

Fil conducteur de la journée : mieux saisir ensemble la portée des actions menées par la fondation et ses fondations abritées. Plusieurs présentations, des films, des témoignages et la visite en petits groupes d'un des

10 lieux parisiens* où se concrétisent les actions soutenues par la fondation, ont permis à chacun de mieux percevoir comment chaque fondation, dans l'axe de sa mission propre, soutient les projets portés tant par l'Association les petits frères des Pauvres que par des associations partenaires.

Association et Fondation des petits frères des Pauvres : cette rencontre a permis de mettre en lumière la complémentarité et la cohérence des deux structures, et leur synergie au service des bénéficiaires.



Pension de famille « Rue de la Chine »



Représentation du groupe vocal utb

JACQUES B., BÉNÉVOLE

« Un grand merci pour cette fête si réussie : organisation impeccable, interventions pleines de chaleur et de simplicité, cette visite de l'après-midi à recommencer impérativement, et la chorale utb qui a pris un réel plaisir « à faire son show ». Bravo et mille fois merci encore. »

NICOLE B., FONDATRICE

« Quel bel anniversaire ! Vous avez réussi à faire vivre, une journée complète à un groupe important, sans lassitude et en maintenant l'intérêt du début jusqu'à la fin. Bravo. A titre personnel, j'ai beaucoup mieux compris l'organisation association et fondation. Quelle chance que notre fondation soit sous votre aile. »

* Résidence La Jonquière, résidence sociale Vincent Compoint, résidence sociale Gautier Wendelen, pension de famille Anne-Marie Blaise, pension de famille « Rue de la Chine », Fraternité Saint-Maur, L'Étape, Fraternité Accompagnement des personnes malades, Implantation 18ème, Association Neptune.

LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Inventer les formes de soutien adaptées aux besoins des personnes âgées ou en grande précarité

UNE HISTOIRE EN 2 TEMPS

La première Fondation des petits frères des Pauvres est créée en 1977 par l'Association les petits frères des Pauvres sous le nom de « Bersabée* - Fondation des petits frères des Pauvres ». Sa mission consiste à développer pour l'association de nouveaux types de logements adaptés à la situation et aux besoins des personnes âgées ou en situation de précarité.

En 2003, la Fondation Bersabée devient Fondation des petits frères des Pauvres, avec une mission élargie. Dotée du statut de fondation abritante, elle peut désormais diversifier ses formes de soutien. Le volet logement de sa mission est alors confié à la Fondation Bersabée* (voir pages 10 à 14), qui devient sa première fondation abritée.

*Bersabée : du nom du lieu où Abraham se retira pour une vieillesse paisible

UN SOUTIEN ADAPTÉ AUX BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES OU EN GRANDE PRÉCARITÉ

Ses domaines d'intervention sont larges et recouvrent en particulier les champs suivants :

- Soutien aux actions menées par l'Association les petits frères des Pauvres, notamment en matière de logement et d'hébergement.
- Soutien à d'autres organismes œuvrant au bénéfice de personnes âgées ou en très grande précarité, le plus souvent partenaires des petits frères des Pauvres sur le terrain.
- Soutien à des actions innovantes et financement d'études dans le domaine du vieillissement, de la pauvreté ou de l'isolement.

Soutenir les fondations sous égide

En tant que fondation abritante, la Fondation des petits frères des Pauvres met son expertise au service de fondateurs qui partagent son champ de mission et ses valeurs :

la dignité intrinsèque de tout être humain, la valeur unique et irremplaçable de chaque personne, la fraternité et la fidélité. Elle les soutient dans leurs initiatives, met à leur disposition son réseau, sa capacité de gestion et son expertise en conduite de projets, leur permettant ainsi de se concentrer sur le cœur de leur mission sociale.



UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

« Faciliter et améliorer durablement les conditions de vie des personnes n'ayant que de faibles ressources ou/et en situation d'isolement, principalement des personnes âgées, et notamment en matière de logement, soit directement, soit indirectement, en permettant la réalisation de ces actions par d'autres organismes. »**

UNE ACTION ESSENTIELLE AU PROFIT DES PERSONNES ÂGÉES ET DÉMUNIES

- Elle porte une attention particulière au logement des personnes accompagnées par l'association.
- Elle promeut de nouvelles formes d'accompagnement et des actions innovantes.
- Elle abrite actuellement 6 fondations sous égide (dites abritées).
- Elle anime sur tout le territoire français un réseau de 75 bénévoles travaillant en synergie avec l'association fondatrice.

Aujourd'hui, elle vise aussi à appréhender les évolutions de la société pour répondre avec pertinence aux nouveaux besoins des personnes âgées.

**Extrait des statuts de la Fondation des petits frères des Pauvres, 2003

BÉNÉVOLES ET SALARIÉS : UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

La Fondation des petits frères des Pauvres appuie son action sur une équipe de 13 salariés et de 75 bénévoles* expérimentés aux profils divers, motivés par cette vision partagée de fraternité avec les plus pauvres.



*Certains bénévoles font partie de plusieurs équipes.

DOMINIQUE L., BÉNÉVOLE POUR LES RELATIONS DONATEURS

« Notre équipe appelle les donateurs pour les remercier. C'est aussi l'occasion de leur demander s'ils ont des questions à poser sur nos actions ou des suggestions à faire. Beaucoup sont très fidèles, certains depuis plus de 30 ans. Ils nous connaissent, nous apprécient. Tous se disent très sensibles aux difficultés de ceux qui n'ont pas la chance d'avoir leur propre aisance financière. Ils apprécient aussi l'implication forte des bénévoles chez les petits frères des Pauvres.

Mon engagement m'apporte énormément. Chez les petits frères des Pauvres, les bénévoles sont considérés comme un rouage essentiel. On nous écoute, on utilise au mieux nos compétences. Nous faisons vraiment partie de l'équipe. »

FRANÇOISE C., SALARIÉE RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

« Je coordonne les différentes tâches administratives et veille sur la conformité des actes concernant les achats et cessions immobilières ainsi que les donations et legs en faveur de la fondation. Pour ce faire, j'anime un groupe de bénévoles « administratifs » concourant à nos objectifs.

Toutes ces années m'ont permis de rencontrer de belles personnes, engagées, motivées, partageant des valeurs fortes. C'est un plaisir de travailler dans un climat de confiance et de respect mutuels. »

PHILIPPE D., BÉNÉVOLE DONATIONS ET LEGS

« À l'origine, je traitais les problèmes juridiques des biens immobiliers recueillis dans des successions ; aujourd'hui, je gère plusieurs dossiers de legs. J'étudie des points juridiques en rencontrant des salariés et des bénévoles très professionnels. Je continue parce que c'est le choix de ma vie d'aider les autres, et par devoir de respecter les volontés des bienfaiteurs et bienfaitrices. »

Accompagner et tisser la fraternité

« Des fleurs avant le pain »

En fidélité à l'intuition d'Armand Marquiset, et en lien étroit avec le groupe des petits frères des Pauvres, les actions menées par la Fondation des petits frères des Pauvres et ses fondations abritées visent à tisser des liens durables d'amitié et de soutien concret avec les personnes démunies vieillissantes.

LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

ACTIONS FINANÇÉES DIRECTEMENT PAR LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Depuis 2012, au-delà du soutien apporté à son association fondatrice, la **Fondation des petits frères des Pauvres accompagne également des associations qui agissent en complémentarité avec l'Association les petits frères des Pauvres**. Un comité consultatif effectue une première sélection sur les critères suivants :

1. Adéquation avec l'objet social de la fondation
2. Utilité sociale du projet et qualité innovante
3. Lien avec le réseau des petits frères des Pauvres
4. Solidité du projet, de la structure, de l'équipe
5. Durée du financement limitée dans le temps
6. Capacité à fournir un bilan et des indicateurs de réussite
7. Diversité des sources de financements

C'est ensuite le Bureau de la Fondation des petits frères des Pauvres qui valide les attributions de subventions. En 2013, **7 projets** ont reçu le soutien de la Fondation des petits frères des Pauvres.



Depuis plus de 40 ans, l'Association Lyonnaise d'Écoute et d'Accompagnement (ALYNEA) accompagne des personnes en situation d'exclusion. Dans une approche globale de la personne, elle refuse de résumer l'Homme à ses seuls symptômes. Par des actions innovantes, elle a l'ambition de porter la parole des sans voix et à faire des liens sociaux et humains le fondement de sa mission.

Projet : projet expérimental de colocation à 3 ou 4 personnes en maison ou en appartement pour loger des personnes vivant à la rue.

« L'Association et la Fondation des petits frères des Pauvres nous ont très vite soutenus dans ce projet. Ce soutien nous a aidés à démarrer notre expérimentation et du coup à obtenir l'aval des institutions publiques. En 2013, 5 hommes qui vivaient à la rue ont pu bénéficier de cet hébergement. 3 d'entre eux continuent l'aventure et notre association va développer, en 2014, ce même concept dans d'autres lieux et pour des femmes. »

JÉRÔME COLRAT, DIRECTEUR D'ALYNEA



ASP FONDATRICE

Accompagner et développer les soins palliatifs.

Projet : Réalisation inter associative d'une brochure d'information et de sensibilisation pour la reconnaissance des droits et des souhaits des personnes atteintes d'une maladie grave, évolutive ou en fin de vie.



NEPTUNE

Promouvoir des actions de réinsertion sociale en faveur de personnes qui se trouvent en état de détresse matérielle, physique ou affective.

Projet : pérenniser l'activité de Neptune de récupération et vente de meubles, bibelots, objets divers en renforçant l'équipe d'encadrement.

« La subvention a permis de consolider deux postes de personnes en insertion et de les mettre sur la voie d'une totale autonomie dans le cadre d'un retour à l'emploi. Ainsi la Fondation nous offre les moyens d'obtenir une double victoire : deux personnes ont pu achever leurs parcours vers l'emploi, et Neptune peut poursuivre son travail de réinsertion. »

FRANÇOIS LESIEUR, VICE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NEPTUNE

Soutien à la création artistique et promotion du rôle civique et social de l'art.

Projet : réalisation d'un film sur les ateliers Musique et Danse menés à l'abbaye de La Prée (Indre) pour des personnes atteintes de troubles dégénératifs, avec le concours de médecins et de chercheurs. Ce film vise à montrer l'incidence de la musique et de la danse sur les capacités mémorielles de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



SFAP SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS

Développer et faire connaître les soins palliatifs et l'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie grave, évolutive ou terminale.

Projet : réalisation d'un film de sensibilisation aux soins palliatifs destiné à une cible « grand public ». Il vise à recréer le lien solidaire et intergénérationnel portant sur l'accompagnement de fin de vie. Il veut contribuer à faire évoluer le regard négatif ou « évitant » que notre société porte sur cette dernière étape du cycle de vie, et à se recentrer sur l'écoute du malade et de ses proches.

« Il existe encore trop de méconnaissance autour du sujet des soins palliatifs. Faire parler et filmer les plus jeunes sur cette question nous paraît essentiel pour lever certains tabous et expliquer simplement les droits de chacun au moment de la fin de vie. Ce partenariat avec la fondation a été crucial pour concrétiser ce projet et ainsi remplir notre mission d'information et de sensibilisation. »

VINCENT MOREL, PRÉSIDENT DE LA SFAP



SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Visiter, accueillir, accompagner les personnes isolées ou démunies, grâce à un important réseau bénévole de charité de proximité.

Projet : réalisation d'une grande enquête, cofinancée par plusieurs associations et fondations, sur le thème de l'isolement et du délitement des liens sociaux, menée par l'équipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS), dirigée par Serge Paugam. Grâce à leur participation financière, les petits frères des Pauvres sont membres du comité de pilotage de cette étude.



« Je ne pensais pas développer un lien si fort avec ma bénéficiaire. On donne quelques heures de notre temps dans la semaine et on rend quelqu'un heureux, ça fait réfléchir et très plaisir en même temps ! Aujourd'hui, je peux dire que je me suis enrichie tant professionnellement que personnellement. Les travaux réalisés m'ont permis d'acquérir de nouvelles compétences et les échanges avec ma bénéficiaire m'ont beaucoup appris sur moi-même. »

LÉONIE, 22 ANS, ÉTUDIANTE EN SERVICE CIVIQUE



UNIS-CITÉ MÉDITERRANÉE

Organiser un service volontaire réunissant des jeunes d'horizon divers.

Projet : solidarité intergénérationnelle et embellissement de l'habitat de personnes âgées isolées. 13 jeunes en service civique se sont rendus chez des personnes âgées et isolées, la plupart accompagnées par les bénévoles des petits frères des Pauvres, pour effectuer des petits travaux d'embellissement de leur habitat.

LA FONDATION BERSABÉE

Offrir aux personnes démunies vieillissantes un logement adapté à leurs besoins

SON HISTOIRE

Bersabée* est la première fondation créée par l'Association les petits frères des Pauvres en 1977. Elle deviendra en 2003 la première fondation abritée au sein de la Fondation des petits frères des Pauvres.

.....

SA MISSION

Développer en faveur des personnes âgées isolées ou en situation de précarité des solutions de logement adaptées à leurs besoins et à leurs ressources, tout en favorisant leur autonomie et en leur permettant de retrouver un sentiment de dignité.

.....

SON ACTION

Elle acquiert, aménage, réhabilite ou construit des logements sociaux répartis en appartements indépendants (détenus dans des copropriétés banalisées), regroupés (un immeuble composé de différents appartements), ou en résidences sociales (immeubles entiers dédiés à un projet d'hébergement, de logement transitoire ou durable dans des petites unités de type pensions de famille). Elle met ces logements à disposition des personnes accompagnées par les différentes équipes des petits frères des Pauvres vers un logement adapté. Elle en assure l'entretien et la gestion locative soit directement soit par une association d'intermédiation locative.

.....

PERSPECTIVES 2014

- A Lille, passage en phase travaux du projet faubourg de Roubaix : construction de 6 logements sociaux, d'un local pour la Fraternité de Lille, et de bureaux pour l'Association d'intermédiation locative Champ-Marie.
- A Clichy (Hauts-de-Seine), dépôt du permis de construire pour un immeuble d'une quinzaine de logements sociaux sur le site d'un ancien hôtel meublé reçu en legs.
- A Paris, projet de financement de 10 droits d'accès prioritaire de personnes âgées suivies par les petits frères des Pauvres dans un EHPAD¹.
- En régions : acquisition de 5 logements individuels dans le parc privé.
- Travail sur une redéfinition des conditions de relogement en « baux passerelle² ».



ACTIVITÉS EN 2013

Gestion et entretien de 602 logements à vocation sociale

Pause dans le développement des logements individuels après des années de croissance, en vue d'optimiser :

- l'utilisation du parc de logements,
- les réponses logement à apporter au regard de l'évolution des besoins et des organisations.

Poursuite de la politique d'entretien du parc immobilier :

- 180 visites techniques à Paris, et des visites très régulières en province.
- 286 000 euros de petits travaux, et 745 000 euros de travaux de réhabilitation et/ou de remise aux normes.

Gestion de 9 droits d'accès prioritaires dans différentes structures :

- 4 en EHPAD¹
- 2 en foyers logements
- 3 en pension de famille (Maison Alexandrine à Grenoble)

Obtention du permis de construire du projet de logements passerelle de Lille

Gestion d'un appartement mis à disposition pour notre action sociale dans le cadre d'une donation temporaire d'usufruit (DTU - cf. page 13)

Intermédiation locative avec 8 partenaires pour 123 logements :

En Ile-de-France : Aurore, Champ-Marie, Le Radeau, Maison des Champs, Neptune.

En province : Aslim (Lyon), Agis O6 (Antibes), Association St-Benoît-Labre (Nantes), Champ-Marie (Lille).

*Bersabée : du nom du lieu où Abraham se retira pour une vieillesse paisible

¹ EHPAD / établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

² Les logements passerelle permettent de passer d'un logement transitoire vers un logement définitif

**« Si le soleil entre dans la maison,
il est un peu dans votre cœur. »**

Le Corbusier

Bénévoles et salariés : agir en concertation pour loger les personnes âgées de plus de 50 ans vulnérables

Les personnes à la rue ont perdu davantage qu'un logement. Les aider à retrouver un logement, c'est les accompagner par étapes, chacune selon son histoire et ses bleus de l'âme. Aussi, à travers la mise à disposition de logements adaptés, leur entretien régulier, la gestion locative, les visites techniques, le suivi administratif et la comptabilité, la mission principale des équipes de la Fondation Bersabée est de leur donner les meilleures chances tout au long de ce parcours.

Une vigilance particulière sur les travaux dans les logements

En tant que propriétaire-bailleur, la fondation se doit de proposer aux personnes accompagnées par l'association un logement décent et des conditions d'habitat adaptées à leur situation. Elle s'assure ensuite du bon entretien du logement, vérifie la conformité des installations et s'attache à détecter, prévenir et résoudre toute situation problématique.

CHRISTIAN GIRARD, BÉNÉVOLE À LYON DANS L'ÉQUIPE

EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DES 38 LOGEMENTS INDIVIDUELS :

ADAPTER LES TYPES DE LOGEMENT AUX BESOINS DE NOS PUBLICS

« On est 3 dans l'équipe, on visite tous les logements de Bersabée avec le représentant de la Fraternité de Lyon. C'est l'occasion de rencontrer la personne, de percevoir ses besoins et de faire le point sur l'état du logement.

Nous cherchons comment toujours mieux adapter les types de logements aux besoins de nos publics. On a établi des normes pour les travaux et au final c'est très beau !

Les rapports humains entre nous, bénévoles et salariés sont extraordinaires. On nous fait confiance, on nous écoute, les rapports avec les salariés sont d'égal à égal. Chacun apporte son savoir, dans l'amitié et la bonne humeur. »

MAGALI THIÉBAUT, SALARIÉE RESPONSABLE TECHNIQUE

ET JURIDIQUE DU PATRIMOINE : SE CONCERTE EN ÉQUIPE SUR LES DIFFÉRENTS DOSSIERS

« Le mardi, à la fondation, n'est pas un jour comme les autres. C'est le jour des bénévoles ! Bénévoles travaux et bénévoles visites techniques se donnent rendez-vous pour faire le compte-rendu du suivi de leurs chantiers et trouver auprès des salariés de la fondation et des autres bénévoles un soutien et des conseils sur leurs différents dossiers. »

EMMANUELLE JENNEY, SALARIÉE, RESPONSABLE DE LA GESTION

LOCATIVE : MAINTENIR ET PARFOIS MÊME RENOUEZ LES LIENS

« Après chaque visite, les bénévoles m'envoient un compte-rendu et quelques photos du logement. Nous nous réunissons ensuite tous les premiers mardis de chaque mois afin de passer en revue chaque visite réalisée et de déterminer les travaux à effectuer si besoin, le plus souvent des mises aux normes de l'électricité, la réparation d'un store, l'installation d'une barre de maintien dans la douche... Ces travaux sont effectués soit par des entreprises soit par nos bénévoles "petits travaux". Pour moi la plus belle réussite de ces visites a été la reprise d'accompagnement pour un monsieur de 76 ans, isolé, qui avait coupé les ponts depuis plusieurs années avec l'équipe des petits frères des Pauvres. »

Un suivi des dépenses bien encadré

STÉPHANIE DUFOUR, SALARIÉE ASSISTANTE COMPTABLE :

LA RIGUEUR PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'AIDE AU LOGEMENT

« Bénévoles et salariés constatent les besoins en travaux de rénovation ou d'entretien divers des logements appartenant à la fondation, qui engendrent des dépenses. Dans ce circuit, j'arrive en bout de chaîne et je suis amenée à collaborer avec les différents acteurs de la fondation et fournisseurs. A travers le suivi et le règlement des factures, mon travail est un reflet du grand intérêt que je porte à l'action de la Fondation Bersabée qui aide les personnes à avoir un toit sous lequel vivre le plus longtemps et le plus confortablement possible. »

GINETTE DORIGNAC, BÉNÉVOLE AU SERVICE DES COPROPRIÉTÉS :

C'EST IMPORTANT POUR MOI D'ÊTRE PRÉSENTE CHAQUE SEMAINE

« Je suis arrivée à la Fondation il y a 7 ans au service copropriété. Nous recevons les procès-verbaux des copropriétés, préparons la participation aux assemblées générales et assurons le suivi des décisions prises dans chaque immeuble où la Fondation Bersabée est propriétaire d'un ou plusieurs appartements. Ces informations servent ensuite à tous les services de la gestion locative et des travaux. »

Une gestion locative attentive aux personnes

Au-delà de l'offre d'un logement adapté et de qualité, une attention particulière est apportée ensuite au bien-être des personnes dans leur logement. Certaines d'entre elles sont en effet logées parfois depuis plus de 20 ans et peuvent s'isoler si elles ne sont plus demandeuses d'accompagnement. C'est donc une attention constante et personnalisée qui est exercée par les équipes de gestion locative grâce à une connaissance précise de la situation de chacun de ses locataires et des visites régulières au domicile.

LA FONDATION BERSABÉE

Le parcours locatif : accompagner les personnes en précarité pour restaurer le lien et l'attention à soi

JOËLLE P., BÉNÉVOLE INTERMÉDIATION LOCATIVE À CHAMP-MARIE PARIS

Le suivi du parcours locatif

Pour des personnes marquées par l'extrême précarité et l'isolement, l'accès à un logement autonome n'est pas toujours un long fleuve tranquille... Il s'agit pour certaines de réapprendre à «savoir habiter» dans la durée. Une transformation des conditions de vie : être seul dans un logement, changer de quartier..., peut entraîner une perte de repères et ouvrir la porte à différentes résistances.

Comment maintenir un accompagnement et une veille préventive du repli sur soi et des risques de décompensation ? C'est là que le travail d'accompagnement dans le logement prend toute sa place. Il est assuré par les équipes d'action. Des mesures d'ASLL (Accompagnement social lié au logement) sont mises en place pour certains locataires, gage de la meilleure intégration possible.



Les personnes candidates répondent à un certain nombre de critères :

- elles doivent être accompagnées depuis au moins 6 mois ;
- elles montrent un début de stabilisation dans les capacités liées au logement (capacité à «habiter», à payer un loyer) ;
- elles sont éligibles au logement social et ont engagé les démarches administratives dans ce but ;
- les obstacles au logement autonome ont été identifiés, les objectifs à atteindre sont énoncés ;
- elles s'inscrivent dans un contrat d'accompagnement.

Les candidatures sont proposées en commission logement. Certaines pourront être positionnées sur un logement du parc Bersabée (pérenne ou en bail transitoire Champ-Marie), sur un accueil en petite unité de vie ou en pension de famille, ou en EHPAD. Lors de cette réunion, le souci est d'envisager la solution de logement la mieux adaptée aux besoins de la personne accompagnée.

Chronique de la vie quotidienne, de la candidature à la signature du bail

MADAME I. : *Très dépressive, elle pensait que l'accès à un logement allait régler tous ses problèmes... Il lui a fallu un peu de temps pour prendre conscience que ça ne solutionnait pas tout... Au début, elle se sentait coupable de ne pas aller mieux ! Pour le règlement du loyer, une fois elle se déplace pour payer son loyer, une fois c'est moi qui me rends chez elle... à chaque visite, elle a changé l'agencement de son studio... une vraie prouesse sur une seule pièce ! Je suis bluffée !*

MONSIEUR L. : *à peine a-t-il posé sa signature sur le contrat qu'il évoque la décoration qu'il prévoit pour le studio : « Sur un mur, j'y mettrai le drapeau breton... un grand... sur un autre mur, j'étalerai un filet de pêche... et puis, je séparerai le coin repas du coin chambre... plus question de manger assis sur mon lit, comme à l'hôtel ! »*

MONSIEUR U. : *Il a emménagé depuis 3 semaines... il m'invite à visiter... incroyable comme il a aménagé son studio ! Il a réussi à en faire deux pièces ! Rien qu'avec des planches et des étagères... et de me raconter tous les aller-retour qu'il a faits en RER + bus chez un grand marchand de meubles en kit... et de me montrer son « jardin » sur balcon : des fleurs, des tomates cerises, du persil...*

MONSIEUR P. : *discret M. P... 6 mois après la signature du contrat, il me dit : « je vais vous dire... quand je me suis installé dans le studio, je n'ai pas osé en parler, mais je l'ai trouvé bien trop grand... cela faisait tellement longtemps que je n'avais pas occupé une telle place ! Aujourd'hui, je peux le dire... ce studio est tout à fait à ma taille !... et je ne saurais vous dire quand il sera trop petit ! »*

La force de la Fondation Bersabée : articuler proximité et maîtrise des moyens techniques pour loger les personnes âgées vulnérables

Chaque équipe d'action des petits frères des Pauvres fait remonter à la Fondation Bersabée les besoins et les difficultés rencontrées pour trouver une solution de logement adaptée aux personnes qu'elle accompagne. La pertinence des projets immobiliers réalisés par la Fondation Bersabée s'appuie sur cette connaissance du terrain et plus de 35 ans d'expérience. Logements individuels, résidences sociales, baux passerelle ou dans la durée : la fondation dispose de diverses solutions de logement adaptées aux attentes spécifiques des équipes et des personnes accompagnées. Bénévoles, fondateurs, donateurs, salariés, tous participent à rechercher et développer des réponses créatives aux problématiques de logements auxquelles notre société est confrontée.



La donation temporaire d'usufruit : une façon originale et efficace d'aider notre action logement

Il peut s'agir d'un studio ou d'un appartement, non loué, que la Fondation Bersabée pourrait utiliser pour loger une personne âgée ou en situation de précarité, ou d'un bien immobilier loué dont nous encaisserions le loyer, à charge pour la fondation de régler les impôts et taxes relatifs à l'usage du bien (charges de copropriété, taxe foncière...).

Les biens faisant l'objet d'une donation temporaire d'usufruit, d'une durée de 3 ans minimum (30 ans maximum), n'entrent plus dans votre base d'imposition au titre de l'ISF. Ne touchant plus les revenus liés à ce bien, vous diminuez également le montant dû au titre de votre impôt sur le revenu.

A la fin de la période, vous récupérez votre bien.

Retrouvez ces informations en détail sur notre site internet www.petitsfreres.fr ou contactez-nous pour toute précision complémentaire :

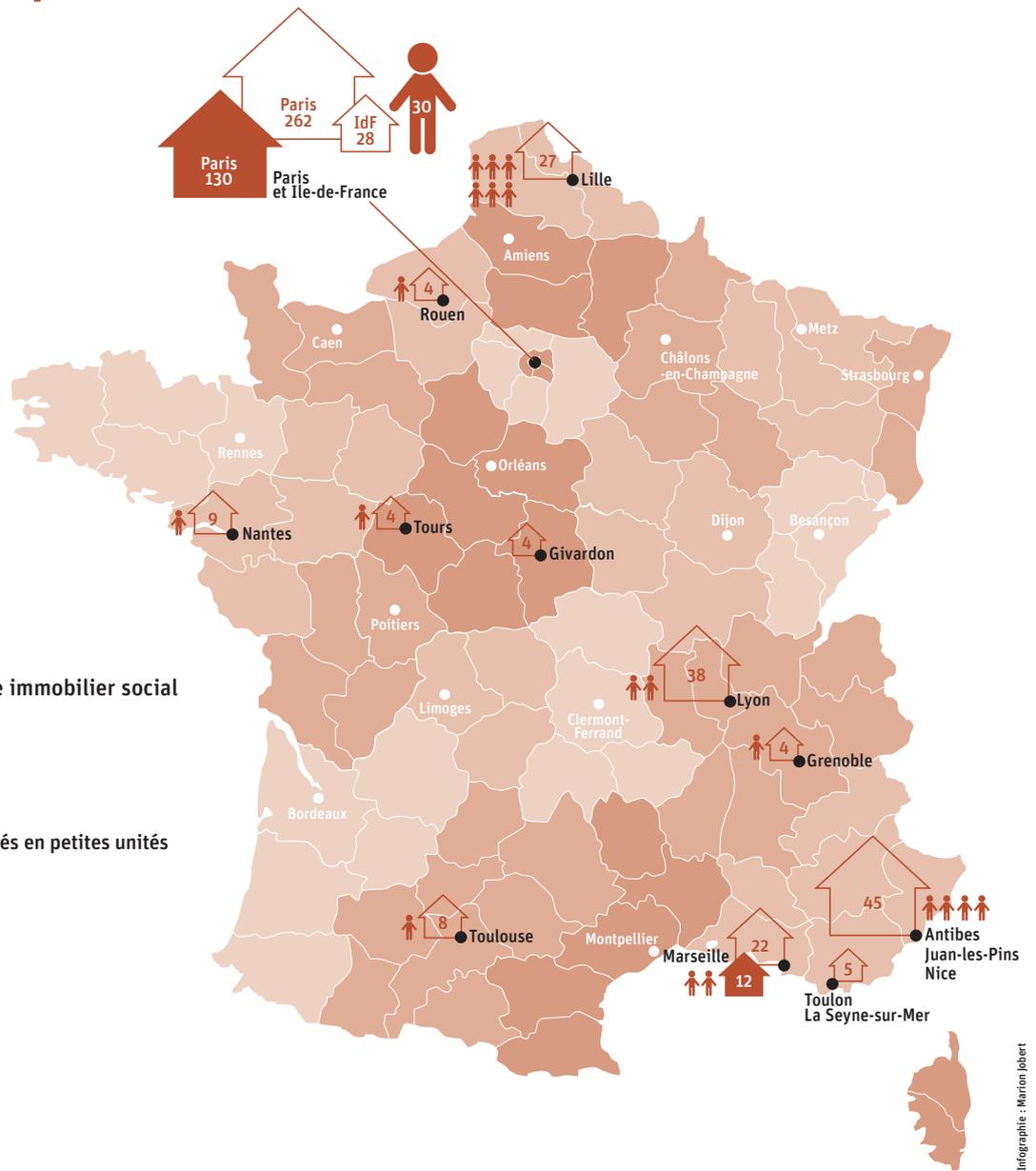


Philippe Pernot,
Directeur Bersabée
Tél. 01 49 23 14 15
philippe.pernot@petitsfreres.asso.fr



Françoise Clavère,
Responsable administrative
Tél. 01 49 23 14 16
francoise.clavere@petitsfreres.asso.fr

Bersabée : une gestion personnalisée et adaptée du patrimoine



Bersabée

Répartition du patrimoine immobilier social au 31 décembre 2013

602 logements

- 460 logements diffus
- 142 logements regroupés en petites unités
- 49 bénévoles

Didier B., Bénévole Service Travaux

« Un climat de confiance réciproque entre bénévoles et salariés permet de concevoir un travail de qualité pour la rénovation des logements de la fondation qui, je l'espère, répond aux souhaits des bénéficiaires. »

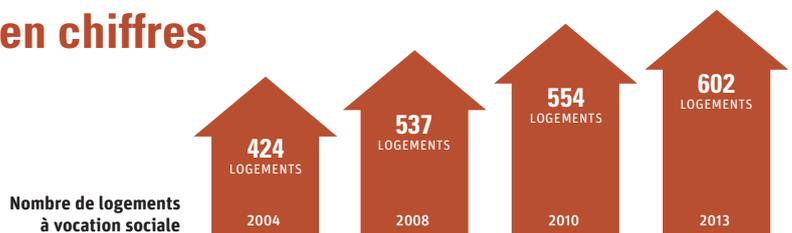


Avant



Après

La Fondation Bersabée en chiffres



LA FONDATION PHILIPPE OTHENIN-GIRARD

Offrir un lieu de vie accueillant pour des personnes âgées et leur entourage

Profondément affectés par la mort accidentelle de leur fils unique, en 1974, Monsieur et Madame Othenin-Girard souhaitent que le cadre exceptionnel de leur domaine de Mont-Evray à Nouan-le-Fuzelier en Sologne, accueille après leur décès des personnes âgées et isolées.

Ils prennent contact avec les petits frères des Pauvres. L'Association Philippe Othenin-Girard voit le jour en 1984. En 1993 s'achève la construction du Centre de rencontre des générations (CRG) des petits frères des Pauvres, sur ce domaine. En 2005, l'association devient la Fondation Philippe Othenin-Girard. Elle entretient et gère le domaine de Mont-Evray au service du projet du CRG.

SON ACTION EN 2013

- Valorisation du domaine : entretien régulier des pelouses, des parterres fleuris et des prairies, maintien en état du ponton d'accès à l'étang, abattages des arbres dangereux pour sécuriser le domaine et permettre les promenades des résidents et visiteurs, exécution des coupes de bois suivant le Plan simple de gestion.
- Rénovation des bâtiments : réparation des volets et colombages de deux pavillons, entretien et aménagement des granges pour la brocante annuelle.
- Adhésion à la Charte Natura 2000 : lancement d'un projet écologique de travaux pluriannuels sur les rives de l'étang de Vallas pour la préservation et le développement d'espèces végétales très rares.

ILS EN PARLENT...

GABRIEL BERTRAND, PRÉSIDENT DE LA FONDATION
PHILIPPE OTHENIN-GIRARD

« Depuis notre première rencontre en mai 1977, j'ai rencontré maintes fois Monsieur et Madame Othenin-Girard, jusqu'au décès de chacun d'eux et j'ai pu mesurer leur profond attachement à ce domaine. Je pense qu'ils seraient fiers de voir, aujourd'hui, avec quel soin et quel enthousiasme leur domaine est géré et entretenu. »

VINCENT SIMONNET, BÉNÉVOLE À LA FONDATION
PHILIPPE OTHENIN-GIRARD

« L'entretien d'un tel domaine demande beaucoup d'énergie et exige des compétences très particulières. Plusieurs bénévoles s'y consacrent quotidiennement, effectuant un travail remarquable pour maîtriser l'environnement naturel et le rendre merveilleux. Le domaine de Mont-Evray reste ainsi un véritable coin de paradis, offert maintenant aux plus démunis. »



Le Centre de rencontre des générations de Mont-Evray (CRG)

Le Centre de rencontre des générations peut accueillir jusqu'à 300 personnes au quotidien. Il offre une qualité exceptionnelle de prise en charge à des personnes âgées ou en fin de vie, à leurs familles, à des accueillis temporaires et aux groupes. Il comporte :

- Un EHPAD* de 64 lits, dont 20 places réservées à de l'accueil temporaire de personnes âgées dépendantes.
- Une hôtellerie associative de 100 places.
- Une structure d'accueil pour des groupes (congrès, séminaires, formations, etc.) équipée de salles de réception et d'un auditorium.

Le CRG accueille des projets novateurs comme les séjours pour les personnes atteintes jeunes par la maladie d'Alzheimer et leurs accompagnants, organisés par la Fondation UTB.



*EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

LA FONDATION MIREILLE ET PIERRE LANDRIEU

Venir en aide aux personnes isolées et démunies en fin de vie

Souhaitant soulager les plus isolés et les plus démunis, Mireille et Pierre Landrieu décident de centrer leur soutien sur l'accompagnement des personnes en fin de vie. En 2007, leur réflexion, menée avec la Fondation des petits frères des Pauvres, aboutit à la création d'une fondation abritée individualisée. Cette formule leur permet de choisir les actions à soutenir et la durée de leur engagement, et d'être ainsi pleinement acteurs de leur générosité.

.....

SON ACTION EN 2013

Renforcer son soutien aux soins palliatifs :

- Soutien à l'action d'accompagnement de personnes malades ou en fin de vie menée par des bénévoles des petits frères des Pauvres.
- Financement de formations pour des bénévoles et des professionnels de santé.
- Financement d'actions menées par des structures spécialisées en soins palliatifs : Diaconesses de Reuilly - hôpital de jour de la Maison médicale Notre-Dame-du-Lac (92) ; Le Pallium, réseau de soins palliatifs des Yvelines Sud ; Association congolaise Accompagner à Brazzaville ...
- Participation à la diffusion d'informations, au déploiement de bonnes pratiques et à la sensibilisation sur la problématique fin de vie, notamment via le financement d'un film sur le bénévolat d'accompagnement réalisé par la SFAP (Société française d'accompagnement et de soins palliatifs).



Un projet soutenu en 2013 : la Fraternité Accompagnement des personnes malades de l'Association les petits frères des Pauvres

Cette Fraternité mène une action spécifique depuis 1988 auprès des personnes fragilisées par la maladie grave et l'approche de la mort. Grâce au soutien de la fondation, elle a pu renforcer son équipe de bénévoles à Paris et en créer d'autres en régions, développant ainsi son action en unités de soins palliatifs, en milieu carcéral et au domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

ETIENNE HERVIEUX, DIRECTEUR DE LA FRATERNITÉ ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES MALADES, ASSOCIATION LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

.....

« Les bénévoles formés à l'écoute assurent une présence essentielle et inconditionnelle auprès des personnes malades et de leurs proches dans cet ultime moment de la vie. Nous avons la chance de bénéficier du soutien de la Fondation Mireille et Pierre Landrieu depuis sa création. »

ILS EN PARLENT...

PIERRE LANDRIEU, PRÉSIDENT DE LA FONDATION MIREILLE ET PIERRE LANDRIEU

.....

« Nous sommes heureux de voir que notre Fondation est plus que jamais utile, 7 ans après sa création. Les porteurs de projets que nous rencontrons sont tous des gens formidables qui mènent une action exemplaire auprès des malades et de leurs familles. »

JOCELYNE WULLSCHLEGER, DIRECTRICE DE LA MAISON MÉDICALE NOTRE-DAME-DU-LAC

.....

« La Fondation Mireille et Pierre Landrieu nous a soutenus depuis le début dans la concrétisation du projet d'ouverture de l'hôpital de jour, dont l'ambition est de soutenir le projet d'une personne voulant vivre sa fin de vie chez elle, auprès de ses proches. »

LA FONDATION UTB

Améliorer la qualité de vie des personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Dirigeant depuis plus de 40 ans l'entreprise utb, coopérative de bâtiment, Claude Bordier se trouve atteint avant la soixantaine par les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer. Pour lui rendre hommage, la Fondation UTB est créée en 2007. La maladie d'Alzheimer est couramment associée à la personne âgée. On sait moins qu'elle touche également des personnes de moins de 60 ans, qui ne bénéficient d'aucune structure adaptée. Pour répondre au manque d'accompagnement, la Fondation UTB offre un soutien et des moments de répit aux malades et à leurs aidants.

.....

SON ACTION EN 2013

- 3 séjours de détente pour malades et aidants en Sologne.
- Des journées d'ateliers thématiques au centre d'accueil de jour « Les Francs Bourgeois » (Paris), en partenariat avec la Fondation des Caisses d'Épargne.
- Des rencontres et sorties culturelles en région parisienne pour sortir de l'isolement et favoriser les échanges.

Elle réfléchit à un projet de logements pour couples à proximité de structures de soins, pour offrir une alternative au placement du malade en établissement et permettre le maintien de la vie de couple à domicile.

.....

ELLES EN PARLENT...

NICOLE BORDIER, PRÉSIDENTE DE LA FONDATION UTB

.....

« Pour avoir été touchée personnellement par la maladie de mon mari, je sais à quel point on se sent seul et démuné. La Fondation UTB souhaite permettre à ces personnes fragilisées de vivre des temps privilégiés, de partager, de se sentir moins isolées, de s'exprimer et de reprendre confiance en la vie. »

SYLVIE GÉRÉMIA, SALARIÉE UTB ET COACH DU GROUPE VOCAL UTB
« VOIX SI VOIX LA »

.....

« Il y a 3 ans, nous avons eu l'idée avec d'autres salariés d'utb de monter une chorale pour nous engager aux côtés de la Fondation UTB. En 2013, nous avons présenté notre spectacle lors d'un séjour à Mont-Evray et partagé des instants privilégiés avec des malades et leurs aidants. Quel plaisir de voir malades et aidants fredonner, chanter et même se lever pour danser. »



Un projet mené en 2013 : les séjours de détente pour les malades et leurs proches

au Centre de rencontre des générations (CRG), établissement d'accueil de l'Association les petits frères des Pauvres, créé à l'initiative de la Fondation Philippe Othenin-Girard à Mont-Evray en Sologne (cf. page 15). Depuis 2009, le personnel du CRG, des bénévoles et des intervenants extérieurs, experts de la maladie d'Alzheimer, animent des activités de détente et des ateliers d'information.

AUORE FEIGNIER-LHERMITE, GÉRONTO-PSYCHOLOGUE AU CENTRE DE RENCONTRE DES GÉNÉRATIONS

.....

« Ces séjours ne pourront pas révolutionner la vie des participants, mais les activités et les échanges proposés permettent aux malades de retrouver l'énergie des personnes de leur âge, et aux aidants de souffler le temps d'un long week-end. »

En savoir plus : www.fondationutb.fr

LA FONDATION **LECORDIER** POUR LES FEMMES SDF

Aider les femmes de plus de 50 ans en situation de grande détresse ou d'exclusion

Les 3 sœurs Lecordier avaient envie de s'engager pour une cause. En 2008, la rencontre avec les petits frères des Pauvres les amène à s'intéresser à la situation de ces femmes âgées qui vivent l'angoisse et l'insécurité de la rue. En 2010, elles créent leur propre fondation, dont la mission est de venir en aide aux nombreuses femmes vieillissantes en situation de précarité et répondre à leurs besoins spécifiques en particulier dans l'urgence.

SON ACTION EN 2013

- Hébergement : financement de solutions de « mise à l'abri » de femmes, en lien avec des équipes des petits frères des Pauvres et recherche de solutions d'hébergement nouvelles (cf. projet ci-contre).
- Santé : soutien à des actions de soins spécifiquement féminins et de sensibilisation à la santé (alimentation, hygiène, prévention) pour plus de 30 femmes accompagnées par les petits frères des Pauvres (Paris).
- Accueil : financement de l'association Femmes SDF à Grenoble (plus de 100 femmes accueillies).
- Urgence grands froids : achat de lits de camp pour des hébergements d'urgence.

ELLES EN PARLENT...

AGNÈS LECORDIER, PRÉSIDENTE DE LA FONDATION LECORDIER POUR LES FEMMES SDF

« Le sujet des femmes en précarité s'est vite avéré comme une évidence. Nous souhaitons apporter notre aide à ces femmes qu'on ne voit pas et qui pourtant existent et sont de plus en plus nombreuses. Ce qui nous a séduites dans le projet « La Réunion », c'est cette solution d'urgence. Une femme peut se présenter à 17h à la Fraternité Saint-Maur et être hébergée le soir même dans un endroit sécurisé. »

ARMELLE DE GUIBERT, DIRECTRICE DE LA FRATERNITÉ SAINT-MAUR (PARIS), ASSOCIATION LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

« La rencontre avec les sœurs Lecordier nous a donné une impulsion nouvelle pour nous tourner vers les femmes. Grâce à leur soutien, nous avons pu développer les aspects santé, hébergement, soutien psychologique de notre accompagnement. Cette belle relation de partenariat a déjà permis d'améliorer le quotidien de femmes qui ont eu un parcours d'errance parfois très long. »



Un projet soutenu en 2013 : Hôtel Place de la Réunion (Paris 20^e)

Ce projet conduit par la Fraternité Saint-Maur des petits frères des Pauvres qui accompagne des personnes en grande précarité, vise à mettre à l'abri des femmes vivant à la rue, dans des chambres d'hôtel confortables et accueillantes sur deux étages qui leur sont strictement réservés. De mai à décembre 2013, 9 femmes ont été relogées dans cet hôtel.

KHEDRA, ACCOMPAGNÉE PAR LA FRATERNITÉ SAINT-MAUR, ASSOCIATION LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

« Moi, quand je suis arrivée au sein de l'espace-femmes, j'avais peur mais je n'avais pas le choix sinon je me serais retrouvée à la rue. S'il y avait eu des hommes, je me serais moins sentie en sécurité, je n'avais jamais vécu à l'hôtel. Aujourd'hui, je vais rentrer dans un nouvel appartement appartenant à la ville de Paris. Je suis sortie d'affaire, mais je n'oublierai jamais ce qu'on a fait pour moi. »

LA FONDATION LOUISE ROULIN

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

A l'origine de la Fondation Louise Roulin : l'association Clair Regard, créée dans les années cinquante par des femmes catholiques engagées dans l'action sociale en France et à l'étranger. Pour faire face au vieillissement et à la dispersion géographique de ses membres, elles ont souhaité que les petits frères des Pauvres prolongent leur action en faveur des personnes âgées isolées, grâce au patrimoine restant à la dissolution de l'association.

SON ACTION EN 2013

Financement de différentes actions d'accompagnement :

- Aide au démarrage ou au développement d'équipes d'accompagnement de personnes âgées démunies partout en France, au Mexique, en Roumanie et en Inde.
- Rénovation d'établissements d'accueil des petits frères des Pauvres (maisons de vacances, locaux associatifs, etc.).
- Soutien aux journées de formation « grande précarité » pour bénévoles et salariés des petits frères des Pauvres.
- Financement de nouvelles formes d'accompagnement : sorties culturelles, musique en milieu rural pour personnes âgées et isolées, interventions de clowns en établissements.

ILS EN PARLENT...

JEAN-LOUIS WATHY, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL ADJOINT,
ASSOCIATION LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

« Depuis maintenant 4 ans, la Fondation Louise Roulin apporte son aide à de nombreuses équipes en création et en développement. C'est un véritable coup de pouce pour les équipes locales qui, aux quatre coins de la France, portent ces projets et s'impliquent de manière exemplaire auprès des plus isolés. Ces partenariats donnent souvent lieu à des rencontres riches avec les fondatrices. »

FABIENNE GRIMAUD, CHEF DE SERVICE ACTION,
ASSOCIATION LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES GRENOBLE

« Nos équipes sont impliquées depuis 2010, dans l'accompagnement de personnes âgées de l'établissement les Solambres (Isère). Après l'incendie de 2013, il nous semblait primordial de pouvoir continuer cet accompagnement et notre aide aux sorties culturelles qui représentent une véritable bouffée d'air pour les résidents. La Fondation Louise Roulin permet cela et nous l'en remercions chaleureusement. »



Un projet soutenu en 2013 : La Vie en Clown

Cette association propose des duos d'improvisation de clowns auprès de personnes âgées dépendantes en établissements. Elle a été soutenue en 2013 pour ses interventions régulières au Centre gérontologique d'Orgemont (CHU de Meaux) pour le mieux être des résidents, de l'entourage soignant et accompagnant.

MATHILDE HAEGEL, DIRECTRICE ARTISTIQUE COORDINATRICE,
LA VIE EN CLOWN

« Grâce au généreux soutien de la Fondation Louise Roulin, La Vie en Clown a pu financer, en 2013, six journées d'intervention d'artistes clowns formés à la relation d'aide : près de 200 spectacles personnalisés et interactifs ont été offerts à une trentaine de personnes les plus dépendantes et isolées, ainsi qu'à leur entourage. Leurs sourires et leurs témoignages d'affection envers les clowns sont autant de remerciements à la Fondation Louise Roulin. »

CRÉER VOTRE FON

Vous êtes une personne physique ou une entreprise, et vous avez un projet philanthropique ? Une cause vous tient particulièrement à cœur, et elle s'inscrit dans le champ d'action de la Fondation des petits frères des Pauvres ?

En créant votre propre fondation sous notre égide, vous la dotez de 6 atouts majeurs :

1. Un apport financier réduit au regard d'une fondation d'utilité publique.
2. La possibilité de recueillir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu (IR) et de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).
3. 68 ans d'expérience du groupe petits frères des Pauvres, son réseau d'acteurs de terrain.
4. Du temps gagné pour vous consacrer à la cause qui vous est chère, en vous épargnant la lourdeur des démarches administratives de création et de gestion.
5. Un partenaire à vos côtés pour accompagner le développement de votre fondation et vous proposer des projets à financer.
6. Une action prolongée, par-delà votre propre disparition ou celle de vos proches.

Vous vous assurez les services d'une fondation abritante dotée d'une expertise forte :

- Pour identifier les projets de lutte contre l'isolement des personnes âgées.
- Pour apporter des réponses précises à vos questions juridiques, administratives et pratiques.
- Pour gérer les aspects comptables, administratifs et financiers de votre fondation ; et si vous le souhaitez, la sélection et le suivi des actions qu'elle financera.
- Pour garantir vis-à-vis du public et des pouvoirs publics la qualité des actions de votre fondation et leur conformité à l'intérêt général.

Ses frais de gestion sont fixés dans une convention passée entre votre fondation et la nôtre.

Vous choisissez qui prendra les décisions au nom de votre fondation :

- vous-même fondateur ou une personne désignée par vous,
- un comité de gestion composé d'experts et, si vous le souhaitez, de membres de votre famille ou de proches désignés par vous,
- la Fondation des petits frères des Pauvres.

SOUTENIR LA FONDATION DES PETITS

Vous pouvez nous soutenir de multiples façons, selon vos moyens financiers et votre un don de titres, une donation temporaire d'usufruit, un don sur succession... ou tout

En faisant un don à la Fondation des petits frères des Pauvres, vous donnez à votre action philanthropique les meilleures garanties :

- **68 ans d'expérience terrain**
- **Une organisation légère, des frais de gestion réduits**

Pour réduire au minimum ses frais de gestion, la Fondation des petits frères des Pauvres dispose volontairement d'une équipe restreinte de salariés et s'appuie, tant au siège dans les fonctions support, que sur le terrain dans toute la France, sur un réseau de bénévoles expérimentés. Ainsi, l'essentiel de votre argent est investi dans les projets.

- **Une gouvernance qualifiée**

Le Conseil d'administration de la Fondation des petits frères des Pauvres est constitué de 12 membres, dont 3 représentants des ministères chargés de l'Intérieur, des Finances et du Logement.

- **Une totale transparence financière**

Les comptes de la Fondation des petits frères des Pauvres sont certifiés chaque année par les commissaires aux comptes indépendants du Cabinet Deloitte.

La fondation est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance et se soumet aux contrôles de ses représentants.



DATION

Qu'est-ce qu'une fondation abritée ?

« Peut être (...) dénommée « fondation » l'affectation irrévocable, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif, de biens, droits ou ressources à une fondation reconnue d'utilité publique (...) et sans que soit créée à cette fin une personne morale distincte. » (Loi du 23 juillet 1987).

La fondation abritée n'a donc pas d'existence juridique propre. Toutefois, elle a une existence administrative, comptable et budgétaire autonome.

Elle bénéficie de tous les avantages d'une fondation reconnue d'utilité publique.

Elle peut être créée du vivant de son fondateur, ou par disposition testamentaire.

UNE FONDATRICE TÉMOIGNE : AGNÈS LECORDIER

« Mes sœurs et moi avons toujours été sensibles au sort des femmes. Elles sont plus concernées que les hommes par les problèmes de violence et de manque d'hygiène dans la rue. Nous avons aussi fait le constat qu'il existe très peu de lieux d'accueil spécifique pour elles. Nous avons donc décidé de créer une structure pour aider les femmes sans abri, mais nous ne savions pas comment nous y prendre. Nous voulions être efficaces et nous adresser à des professionnels reconnus. Au sein de notre banque, nous avons rencontré un spécialiste des associations et des fondations. Il nous a conseillé de créer une fondation sous égide d'une « fondation abritante » qui en assumerait la gestion. Nous avons tout de suite eu un coup de cœur pour la Fondation des petits frères des Pauvres. Nos interlocuteurs étaient à la fois très professionnels et profondément humains. Nous avons aussi été très émues par l'énergie et le respect de l'autre qui se dégagent de nos visites sur le terrain. »

Vous cherchez un interlocuteur pour étayer votre réflexion et affiner votre projet ?

Nous sommes à votre écoute



Martine Borgomano, Directeur
Tél. 01 49 23 14 17
martine.borgomano@petitsfreres.asso.fr



Ludivine Grimber, Chargée de mission
Fondations abritées
Tél. 01 49 23 13 46
ludivine.grimber@petitsfreres.asso.fr

FRÈRES DES PAUVRES

situation patrimoniale : par un legs, une donation, simplement, un don d'argent ou en nature.



Donnez à votre argent un vrai pouvoir : tissez la fraternité !

Si vous souhaitez en savoir plus, notre plaquette « philanthropie et fiscalité » est à votre disposition sur simple demande auprès de Françoise Clavère.



Contactez-nous :

Françoise Clavère
Tél. 01 49 23 14 16
francoise.clavere@petitsfreres.asso.fr

Merci !
Votre don nous est nécessaire et précieux !

LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

ILS DONNENT, ILS REÇOIVENT, ILS TÉMOIGNENT...



JACQUES DE C., DONATEUR

« Je donne à la Fondation des petits frères des Pauvres parce que depuis de très nombreuses années, tous les échos que j'ai pu avoir sur le comportement des bénévoles et salariés, aussi bien par des personnes âgées ou dépendantes que par des notaires, sont unanimement positifs. J'ai découvert qu'à travers leurs actions ils donnent aux gens les moyens de se sentir exister aux yeux des autres. C'est sans aucun prosélytisme, de façon totalement libre : être là au service de chacun dans sa dignité de personne, et c'est ce qui importe à mes yeux. Je vais maintenant commencer un bénévolat en soins palliatifs avec les petits frères des Pauvres, et en m'approchant de plus près je constate le sérieux et le professionnalisme de leur recrutement. Leurs valeurs sont celles auxquelles je tiens le plus dans la vie : l'écoute, l'humilité, savoir se taire quand il faut, ne pas cacher sa joie de vivre, car les personnes en difficulté ont du bonheur à voir des gens heureux de vivre ! A mes yeux l'essentiel dans ces actions bénévoles, c'est la qualité humaine qu'on transmet. »

VICTOR ET MARGUERITE D., DONATEURS

« Mon épouse et moi-même voudrions vous remercier pour votre engagement auprès des plus démunis. Notre don est bien petit en comparaison à celui quotidien fait par vos équipes qui œuvrent pour adoucir les difficultés que rencontrent de plus en plus les femmes et les hommes dans notre pays en mutation. Grâce à vous, nous pouvons grandir en humanité. Bon courage. »

OLGA T., PERSONNE ACCOMPAGNÉE PAR L'ASSOCIATION LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

« Maintenant, ma vie a repris. Je suis à la retraite, ils se sont occupés de tout, et voilà, j'ai une vie heureuse ! »

MARIE V., FONDATRICE

« Lorsqu'en 2003 nous avons recherché un organisme pour recevoir les fonds de notre institut, notre objectif était de trouver un partenaire qui nous permette de maintenir l'esprit fondateur de notre mouvement. Les petits frères des Pauvres se sont trouvés être les plus proches de notre objet social. Très rapidement, une relation de confiance s'est instaurée. Aujourd'hui, grâce à l'aide précieuse des bénévoles, la Fondation des petits frères des Pauvres nous propose des projets, nous les validons au sein du Comité de gestion et dès que nous pouvons, nous allons à la rencontre des acteurs pour mieux connaître leur action. »



LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Fondation est constitué de 12 membres : 6 représentants de l'association fondatrice, dont son président et son trésorier, 3 administrateurs représentant les 3 ministères concernés par l'action de la fondation : Intérieur, Finances et Logement, et 3 personnalités qualifiées choisies pour leurs compétences par les autres membres du Conseil.

Composition au 1^{er} janvier 2014

François DÉVÉ		Président
Philippe LE BITOUX		Vice-président (Trésorier de l'Association)
Philippe CHAPAL		Secrétaire
Marina FRY		Trésorier
Françoise LAPLAZIE		Représentant le Ministère de l'Intérieur
Bernard GAUDILLERE	Représentant le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi	
Cécile CARDOT	Représentant le Ministère du Logement et de la Ville	
Michel CHEGARAY		Administrateur (Président de l'Association)
Jacques BOURNISIEN		Administrateur
Emmanuel de FRAGUIER		Administrateur
Alain MICHEL		Administrateur
Patrick TUCK-SHERMAN		Administrateur

Le Comité des placements

Sa mission : proposer un avis et des recommandations en termes de placements financiers.

« La création du Comité des placements témoigne de la volonté des petits frères des Pauvres de gérer le plus professionnellement possible leurs ressources financières. Dans le cadre d'un processus de décision transparent concernant les placements, et avec le souci de la performance mais aussi de la sécurité, le Comité formule des avis et des recommandations ; il est un outil spécialisé au service des petits frères des Pauvres pour leur permettre de gérer les ressources indispensables à la pérennité de ses missions. »

BERNARD COCHEMÉ, PRÉSIDENT DU COMITÉ DES PLACEMENTS

Il est constitué de 6 membres indépendants, professionnels de la finance bénévoles, reconnus pour leurs compétences techniques dans le domaine de la gestion d'actifs (actions, obligations et immobilier). Il se réunit quatre fois par an.

Composition au 1^{er} janvier 2014

Bernard COCHEMÉ		Président
Chantal MAZZACURATI		Vice-présidente
Antoine COUTIÈRE		Membre
Erik POINTILLART		Membre
Benoît REDON		Membre
Marie-Ange VERDICKT		Membre

Chaque membre du comité a signé une déclaration d'engagement de confidentialité et d'absence de conflit d'intérêt. Les termes de référence du comité des placements et la déclaration des membres sont disponibles sur le site internet de la fondation.



Fondation des petits frères des Pauvres

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



64 avenue Parmentier - 75011 Paris
Tél. 01 49 23 14 15 - Fax 01 40 21 65 45
www.petitsfreres.fr